



Journée des COREVIH

Atelier n°1

Fonctionnement du Corevih - rôle des acteurs

Catherine AUMOND (Animateur) - Jean-Marc POLESEL (Rapporteur)

Sous-groupe 1 : Gestion des ressources humaines

- Profil, place et rôle du coordinateur
- Gestion des TECs (centralisée, décentralisée ?)
- Relations COREVIH / CHU

Sous-groupe 2 : Composition du COREVIH

- Modalités de remplacement des membres -
- Evolution de la composition
- Evolutions souhaitables des textes fondateurs

Sous-groupe 3 : Financement et utilisation des fonds

- Identification des MIG**
- Budget COREVIH**
- Frais de structure**
- Indemnités de déplacement**

Question transversale :

Fonctionnement inter-COREVIH : Retours d'expériences

Sous-groupe 1 : Gestion des ressources humaines

- Besoin de clarification : qui fait quoi ? Comment ? Avec quels moyens ? Besoin de clarification et d'harmonisation des pratiques. Difficulté d'application de l'instruction DHOS avril 2009

Le coordinateur est la courroie de transmission entre le CHU et les acteurs du COREVIH (membres et non membres)

Clarification du rôle des présidents

Nécessité de sécurisation des emplois par l'autonomisation des COREVIH

Rôle et poids des élus par rapport à la structure hospitalière

Sous-groupe 2 : Composition du COREVIH

- Liens avec le C.N.S.
- Manque d'implication des membres
 - Problématique organisationnelle
 - Mode de nomination (élargissement du choix à d'autres acteurs)
 - Peu ou pas de relations entre les titulaires et suppléants
- Problème de représentativité des collèges dans les commissions de travail
- Equilibre entre les collèges dans la composition du COREVIH
- Besoin de réflexion sur le renouvellement des membres 2011
- Améliorer la visibilité des COREVIH

Sous-groupe 3 : Financement et utilisation des fonds

Grosse partie du budget sur l'épidémiologie.

Mieux répartir les moyens entre les 3 missions

Comment améliorer l'autonomie financière des COREVIH ?

Disparité de prise en charge des frais de déplacements notamment extra hospitaliers (formation et déplacements) : expériences intéressantes et pratiques très différentes.

Demande de prise en charge des personnes qu'elles soient élues ou membres des commissions

Application de l'instruction Avril 2009

Problème de transparence sur le montant et l'utilisation du budget par la structure hospitalière

Importance de pouvoir bénéficier de budget par action.

Remontée des besoins des commissions au bureau.

Question transversale :

Fonctionnement inter-COREVIH : Retours d'expériences